

CAISSE DES ECOLES 23300 LA SOUTERRAINE

L'an deux mille vingt six, le trente avril, le comité de la Caisse des écoles s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Etienne LEJEUNE, Maire.

Etaient présents :

Etienne LEJEUNE, Mélissa DUMIGNARD, Julien DELANNE, Stella CHERVY CHAIGNEAU, Alexis DEFLANDRE, Anne-Marie MUGUAY, Pascal CANIGLIA, Marion VANNIER, Colette PORTERO

DELIBERATION

Vote des tarifs pour la classe découverte 2026

Le comité de la Caisse des écoles se prononce pour appliquer les tarifs comme suit :

Calcul de la participation :

1- Q.F. inférieur à 100 €	participation : 24 €
2- Q.F. compris entre 100 € et 450 €	participation : 58 €
3- Q.F. compris entre 450 € et 700 €	participation : 112 €
4- Q.F. compris entre 700 € et 1 000 €	participation : 165 €
5- Q.F. supérieur à 1 000 €	participation : 233 €

$$\text{Q.F. (Quotient Familial)} = \frac{\text{Revenu imposable de 2024}}{12 \text{ (mois)} \times \text{Nbre de parts (fiscales)}}$$

Le comité valide cette décision.

Décision :

Nombre de membres en exercice	: 9	Votes pour	: 9
Nombre de membres présents et représentés	: 9	Votes contre	: 0
Nombre de suffrages exprimés	: 9	Abstentions	: 0

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Et les membres présents ont signé.

Pour copie conforme.

Fait en Mairie de LA SOUTERRAINE, le quatre mai deux mille vingt six

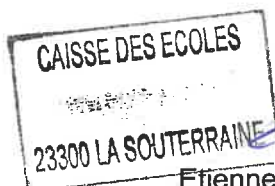
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

023-212317606-20260430-2026-06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/05/2026
Publication : 05/05/2026

Le Président du Comité de la Caisse des Ecoles



Etienne LEJEUNE